

INSCRIPTION RESTAURATION ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Année scolaire 2021-2022

LES PRÉINSCRIPTIONS À LA RESTAURATION SCOLAIRE, À L'ACCUEIL DU MATIN, AUX ACCUEILS DU SOIR (APRÈS LA CLASSE ET FIN D'APRÈM') ET AUX ATELIERS DU MERCREDI SONT OUVERTES.

Cette démarche concerne les familles inscrivant leur(s) enfant(s) pour la première fois dans une école publique lyonnaise et celles ayant des enfants déjà scolarisés qui souhaitent bénéficier pour la prochaine année scolaire du service de restauration et/ou d'une activité et qui ne sont actuellement inscrits à aucune activité périscolaire.

Vous pouvez préinscrire votre enfant :

▶ **PAR INTERNET DU 19 AVRIL (14H) JUSQU'AU 30 JUIN**

Il est possible d'effectuer la démarche en ligne sur lyon.fr (rubrique éducation), en se connectant à l'aide des numéros famille/enfant que vous trouverez sur le certificat de préinscription scolaire.

En cas de perte de ces numéros, vous pouvez contacter votre mairie d'arrondissement.

▶ **EN MAIRIE D'ARRONDISSEMENT**

DU 19 AVRIL (14H) JUSQU'AU 14 MAI

Dans la mairie de votre choix et sur rendez-vous (à l'exception des mairies du 6ème et du 8ème arrondissements)

La prise de rendez-vous s'effectue en appelant la mairie d'arrondissement.

ATTENTION :

Aucune démarche d'inscription n'est nécessaire si votre enfant est actuellement inscrit à la restauration scolaire ou à une activité périscolaire.

Les inscriptions sont reconduites à l'identique, avec la possibilité d'effectuer des modifications à partir de mai.